

Toulouse, janvier 2020

## Audience *Solidaires Finances Publiques 31*/Direction Des débuts de réponse à nos deux courriers

Fin 2019 et début 2020 le bureau de section de *Solidaires Finances Publiques 31* avait décidé d'adresser deux courriers au DRFiP sur des sujets d'actualité et d'importance pour les agent-e-s sur :

- les conditions du dialogue social avec les syndicats lors des mouvements locaux de mutation ;
- la situation de la Cité Administrative sous tous ses aspects actuels et futurs

Les réponses du DRFiP à ces lettres avaient été, pour la première " on invite les syndicats à une réunion d'information sur les nouvelles règles " et pour la seconde " on pourra en parler au CTL emploi ".

Ni l'une ni l'autre de ces demandes ne pouvaient répondre à nos attentes et quel que soit le niveau de conflictualité avec la direction **nous continuons à estimer qu'il est de notre responsabilité syndicale d'aller chercher les réponses aux questions que se posent les personnels**. C'est sous cet angle que nous avons assisté à plusieurs CTL (après boycott de la première convocation) en 2019. C'est dans cette logique que nous avons fait savoir au DRFiP que ses réponses ne tenaient pas et que nous souhaitons le voir en audience, qu'il nous a accordée le lundi 26 janvier en fin d'après-midi.



### Une entame des échanges plutôt musclée

En préambule nous avons tenu à rappeler que ce lundi marquait l'anniversaire du premier jour de blocage des sites de la DRFiP de Haute-Garonne en 2019 et que nous étions toujours dans le même état revendicatif face à la DG et la direction locale.

Et nous avons aussi voulu dire combien nous trouvons le climat qu'instaurait la direction, autoritaire et manquant de recul pour être poli. Pour exemple, le bouclage de la rue des lois jeudi dernier avec fermeture au public à 11h00 et les panneaux de bois aux fenêtres. Tout ça parce que nous avons « invité » d'autres secteurs à nous rejoindre ! Comme si c'était la première fois et comme s'il y avait jamais eu le moindre problème avec nos actions.

Non, même si nous sommes en colère contre le gouvernement et

nos directions centrale et locale, nous ne sommes ni des casseurs, ni des irresponsables.

Pour autre exemple les réactions du directeur au tract " Le gang des post-it " qui aurait " blessé l'ensemble des cadres ". Nous avons rappelé que l'on ne pouvait pas se prétendre il y a quelques années " je suis Charlie " pour aujourd'hui s'offusquer d'un humour, certes parfois grinçant, mais qui s'attaque aux méthodes et au fond et pas aux personnes. Nous refusons de vivre dans une société aseptisée et moralisatrice ou rien ne devrait dépasser, ou les autorités ne devraient pas être croquées ou épinglées, ou les pouvoirs et leurs méthodes ne devraient pas être contestées. Et nous continuerons de le dire et de l'écrire, dans le respect des personnes et en souhaitant que chacune et chacun fasse la part des choses et mesure où se situent les véritables violences et les profondes blessures ainsi que les responsables réels de ces situations. Parce que, ce que ne dit pas le DRFiP, c'est que ces réunions « post-it » ont aussi et sans doute surtout, été l'occasion pour les cadres de dire leur malaise et leur désarroi face aux situations auxquelles ils sont contraints par la « haute hiérarchie ».

### Réponse à la lettre sur la gestion locale des affectations des personnels

Dans notre lettre de décembre nous avons une demande simple. Les CAP nationales et locales vont désormais disparaître aussi nous demandons :

- qu'une CAP locale se réunisse même si nous savons qu'elle n'aurait pas de portée juridique
- que l'administration fournisse aux représentants des personnels l'ensemble des documents leur permettant de



porter un regard sur les projets de mouvements de mutation, évoquer les situations particulières, et faire rectifier les erreurs ou les injustices.

Nous nous y attendions un peu le DRFiP dit attendre le cadrage de la DG sur les marges de manœuvre qui seront laissées aux directions sur le dialogue social qui sera mis en place sur les mutations.

Mais **le DRFiP prend un engagement** : s'il n'en a pas l'interdiction par la centrale, ce qui serait un sacré paradoxe avec la liberté qui leur est donnée par ailleurs, il pratiquera comme pour les B stagiaires (réunion avec l'ensemble des documents et modifications après évocation des situations).

Il résume ses intentions par une phrase " *Si on peut faire la paix sur ce sujet on la fera* ". Pour mémoire s'agissant des B ou A stagiaires qui arriveront en septembre prochain les directions avaient la faculté (mais pas l'obligation) d'informer les syndicats lors d'une réunion. Certaines directions n'ont même pas tenu ces réunions, se contentant de publier le mouvement local. En Haute-Garonne pour les B stagiaires nous avons eu l'ensemble des documents et pu évoquer des situations dont une partie a été prise en compte. Pour les A il y a certes eu une réunion mais sans ces documents. Nous avons demandé qu'il n'y ait pas de différenciation et que pour toutes les catégories nous ayons l'ensemble des documents et un espace de discussion des situations et des réponses.

Nous devrions assez rapidement maintenant avoir le cadrage de la DG et donc la déclinaison locale de l'engagement pris hier. **Quoi qu'il en soit les militant-es de *Solidaires Finances Publiques 31* seront à vos côtés pour vous informer et vous aider dans vos demandes et leurs suites.**



### Réponse à la lettre sur la Cité Administrative

En tout début d'année nous avons donc adressé au directeur une série de questions sur la Cité parce que nous considérons qu'il faut accéder à des réponses dans les meilleurs délais pour au moins deux raisons :

- la société CBRE, qui est mandatée pour travailler au projet de Jolimont, affiche un calendrier qui oblige les directions à livrer leurs projets d'implantation dès maintenant.

- s'agissant du parking, l'université qui est maintenant propriétaire, termine son précédent chantier et va donc probablement s'attaquer au prochain, déterminant pour elle.

### Les grandes lignes de notre questionnement à la direction

Alors que vous avez donné vos projets (ou allez le faire) à la société BCRE et à la préfecture vous devez aux agents et aux syndicats la clarté sur les choix que vous allez opérer.

Du coup, comment dès la fin mars 2020 envisager la présence de la DRFiP 31 à Jolimont sans avoir tranché et donc annoncé les conséquences du « Nouveau Réseau de Proximité » ?

Vous devez apporter une réponse aux agents du PCE et du PCRP de la Cité appelés à rejoindre le Mirail ou Ranguel et qui demandent, à minima de pouvoir rester à la Cité jusqu'au déménagement en 2023.

Vous devez aux agents et leurs représentants la plus grande transparence sur la question du parking de la Cité, d'une part avant que celle-ci déménage à Jolimont et de l'autre pour le stationnement et la cantine après son déménagement pour les agents de la Rue des Lois et de la Dircofi.

### Les services de la DRFiP programmés pour la Cité à Jolimont et les conséquences :

Nous avons eu des réponses qui, pour le compte, clarifient une bonne partie de la situation et permettent aux agent-e-s de se projeter. Il y manque quand même les conséquences de la fusion des SIE et SIP et les transferts qui découleront d'une antenne de SIE à Fronton ou du choix définitif sur Saint-Alban.

– **1 SIE, 1 SIP, le PRS** (Pôle de Recouvrement Spécialisé) plus le **PED** (Pôle d'Évaluation Domaniale) et le **GPP** (Gestion des Patrimoines Privés)

– le PCE et le PCRP restent destinés à rejoindre Ranguel et Mirail. **Mais le directeur s'engage** (conforme aux motions des agents et nos demandes récurrentes) que les agents de ces deux services ne seront pas obligés de rejoindre ces deux sites d'ici au déménagement de la Cité à Jolimont.

Les chefs de service sont chargés de recenser les agents qui souhaiteront utiliser le travail à distance et ainsi rester jusque fin 2023 à Compans.

- les services du Secrétariat Général du Ministère (Action Sociale et Atscaf) ainsi que la Mutuelle seront transférés de Compans ou Balma à Jolimont.



## La question du parking d'ici à 2023 mais aussi, ainsi que la cantine, après 2023 pour les services de la Rue des Lois et de la Dircofi.

Du côté du PPR (Pôle Pilotage et Ressources) la première réponse est un éternel " *c'est pas nous c'est la préfecture* " qui nous agace profondément. Parce que pour le dire crûment nous pensons que la préfecture n'en a rien à faire du parking demain ou après-demain parce que son souci premier c'est le projet de Jolimont qui est loin d'être aussi simple que ne le présentent les diaporamas...

Et puis l'université qui est donc propriétaire va vouloir aller vite parce que ce terrain est un enjeu majeur pour elle pour l'aider à atteindre le statut IDEX (université d'excellence) qui, outre la notoriété lui permettait de récolter de nouveaux fonds, particulièrement en provenance de l'Europe.

Et nous disons à nouveau qu'à notre sens il y a eu « arnaque » sur la vente de ce parking avec deux actes successifs dont le premier est fermement contraignant pour l'université (rendre les places de parking) et le second, une semaine plus tard, bien plus souple (13 000€ par place de parking non restituée). Or, si l'essentiel des agents est parti en 2023 à Jolimont l'université n'aura qu'un très faible montant à payer pour ne pas rendre les places. La présidente de l'université s'est d'ailleurs empressée de relever l'aubaine dans un article paru dès la décision de construire une cité à Jolimont connue.

### Donc trois questions d'importance se posent :

- quand l'université va-t-elle entamer des travaux sur le parking et quelles seront les solutions pour l'ensemble des agents de la Cité jusqu'en 2023 ?
- une fois l'ensemble des services partis à Jolimont où et comment vont se garer les agents de la rue des lois et de la Dircofi ?
- une fois l'ensemble des services partis à Jolimont où auront-ils la possibilité de déjeuner ?

Le DRFiP a semblé entendre nos informations et nos arguments. Il ne donne pas de réponse, mais :

- sur le parking **il prend l'engagement de faire un point au plus vite avec le rectorat et la préfecture**
- sur la cantine il convient, d'autant plus que la pénitencière n'ira pas à Jolimont et souhaite rester vers Compans, qu'il faudrait d'autant plus un lieu de restauration plus proche et moins saturé que ne le serait la place Occitane. **Il va faire mettre cette question à l'étude de ses services.**

### Les dossiers « connexes » à celui de la Cité dans le cadre du NRP

Bien évidemment il y a **la question de Saint-Alban** sur lequel le DRFiP nous dit qu'il est en train de demander aux chefs de services de la Cité de lui rendre compte de leur analyse entre une antenne et un SIP de plein exercice. La question ne serait donc pas tranchée, malgré les expressions du directeur dans la presse et ailleurs. On peut imaginer qu'il y a derrière cela des questions de faisabilité technique et géographique mais nous mettons en garde sur l'objectivité du jugement si des conséquences personnelles et professionnelles pouvaient sous-tendre l'analyse et donc, les réponses...

Se pose aussi la question de **l'antenne SIE de Fronton** sur laquelle nous n'en savons pas plus que le questionnement aux agents de savoir s'ils pourraient être intéressés.

Inutile de répéter que *Solidaires Finances Publiques 31*, qui a fait progresser ce dossier par des arguments solides et répétés inlassablement, continue de plaider pour que Saint-Alban soit un CFP de plein exercice dans lequel un SIE aurait toute sa place et permettrait ainsi de répondre aux usagers particuliers et professionnels d'une zone en forte progression démographique.

Enfin, **la situation de Balma** est aussi une question qui se pose tant les informations ont pu être fluctuantes au niveau bâtementaire depuis quelques mois.

Le DRFiP a rappelé que sur Balma il y aurait 1 SIE, 1 SIP et 1 SGC (Service de Gestion Comptable). Rappelé aussi que son souhait était de tout réunir sur 1 seul bâtiment au lieu des 2 actuels (le PNAA a un avenir à ce jour incertain et l'action sociale ira à Jolimont) dont le bail s'achève en 2023.

La direction recherche, avec l'aval de principe de la centrale, un terrain proche du métro sur lequel un bâtiment d'État pourrait être construit alors que les deux bâtiments actuels coûtent particulièrement cher.



## Quelques questions diverses évoquées rapidement

Plusieurs sujets ont été évoqués dont télétravail et travail à distance que nous verrons bientôt en CTL.

### Muret et l'immobilier, vaste question liée aux multiples transferts d'emplois et de tâches

On le sait dans le cadre du NRP des missions et des emplois sont et seront transférés vers Muret dans les prochains mois. Sur ce site la question immobilière devient donc complexe parce s'il est relativement vaste, il est mal adapté et présente des contraintes comme, par exemple, le stationnement des usagers. Et puis si en volume global et mètres carrés disponibles il est théoriquement possible de « tout caser », c'est beaucoup plus compliqué de le faire par blocs de mission ou structures.

Le DRFiP nous dit " *pour l'immédiat on va faire ce qu'on peut et on regarde pour le plus long terme* ". Ce qu'il convient de traduire par une réflexion en deux temps :

– la direction a fait appel à un cabinet d'études extérieur qui a un mois pour livrer des propositions d'implantation des services pour le futur proche dont on peut penser que ce serait début 2021.

– et pour le plus long terme la direction recherchera un terrain présentant des similitudes (proximité centre-ville et gare notamment) et des améliorations pour une éventuelle construction

*Solidaires Finances Publiques 31* a demandé à la direction la plus grande et plus rapide transparence pour les personnels sur les propositions du cabinet d'études.

Par ailleurs une mission a été confiée à une référente sur la question de l'archivage dans le but de gagner de la place si possible en transférant des documents notamment aux archives départementales.

Enfin, un énième questionnaire sur la restauration va être adressé aux agents prochainement. Et nous avons refait l'histoire de ce problème récurrent de Muret en soulignant que syndicalement nous défendons toujours la restauration collective mais que, bien entendu elle trouvait tout son sens si elle se situait dans un cadre agréable et suffisant et avec des prestations de qualité.

### La « démétropolisation » et la Haute-Garonne

Nous parlons des « grands services » Parisiens que ministres et DG veulent transférer en Province (on parle d'environ 3 000 emplois) et pour lesquels des communes ont candidaté.

Nous avons quelques informations sur des grands principes comme le fait que les communes retenues dans un premier temps devaient avoir entre 10 000 et 100 000 habitants.

Nous savons aussi qu'une première liste va être rapidement dégagée et donc souhaitons savoir si des communes de Haute-Garonne avaient postulé. Trois communes l'ont fait nous dit la direction dont une ne rentrait pas dans le critère d'habitants. Deux autres resteraient donc en lice,

dans le sud du département, mais les autres critères du ministère sont très contraignants, quand ils ne sont pas impossibles à tenir. Affaire à suivre donc pour une première liste sans doute fin janvier.



### Le « droit de suite » sur les cahiers revendicatifs de 2019

Nous n'avons jamais perdu de vue que si sous la pression de l'action quelques réponses avaient été apportées l'an dernier sur les cahiers réalisés sur les sites, il manquait une « mise à jour ».

Le DRFiP est d'accord pour qu'un point sur le mode de l'an dernier (tableau par sites et services) soit fait dans les prochaines semaines. Il pointe la création de l'équipe technique de la direction qui permettra de répondre plus rapidement à une partie de problèmes. Et indique que les fameux « double-bras », il y en a plus de 500 en stock, vont être déployés prochainement probablement par services complets.

SECTION :

**Bulletin d'adhésion 2020**  
Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

**Solidaires Finances Publiques**

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres)	N° ANAIS (10 chiffres)	N° SIRHIUS (7 chiffres)
--------------------------	---------------------------	----------------------------

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : _____ Site : _____ Temps partiel : _____ % @ _____ ☎ _____	Adresse perso. : _____ @ _____ ☎ _____

Ces informations sont obligatoires

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques 31 est tout à votre service alors rejoignez-nous si ce n'est déjà fait.**

La période du début d'année est maintenant celle du remboursement partiel des crédits d'impôts (66 % pour les cotisations syndicales) et plus traditionnellement le moment où nous entamons ce que nous appelons la « campagne d'adhésions ». N'hésitez pas à vous adresser à nos militant-es sur vos sites ou aux co-secrétaires :

Yves Peyras

[yves.peyras@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:yves.peyras@dgfip.finances.gouv.fr)

et Christian Terrance

[christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:christian.terrance@dgfip.finances.gouv.fr)

**Solidaires Finances Publiques**